

Référents culturels dans les énoncés parémiques saoudiens et algériens

Bahia Zemni, Abdelhak Abderrahmane Bensebia, Jihene Beji et Mimouna Zitouni

Saudi and Algerian proverbs can be an inviting topic for research on paremiology. Their study will shed the light on the social, cultural and linguistic phenomena which are at the origin of statements generally attributed to the popular voice, nourished by human experience, sometimes characterized by humor, or irony and critic.

In the present research, we will focus on the cultural specificities of proverbs scrutinized through the linguistic theory. The analysis will therefore be contrastive as these proverbs are paremics collected from two distant horizons (Algeria and Saudi Arabia). The cultural proximity of the two Arab-Muslim countries can sometimes reveal equivalences, but proximity does not always mean identity; differences will highlight specificities.

Keywords: proverbs, Saudi, Algerian, popular voice, experience, culture, interpretation, said, unsaid, implicit, meaning, symbol

1. Introduction¹

Traditionnellement, le proverbe rattaché au genre doxique est identifié en tant qu'expression d'une sagesse populaire acquise par l'expérience. Toutefois, l'impossibilité d'en identifier l'auteur ne constitue pas un inconvénient, mais en fait un bien commun et un savoir partagé dont peuvent profiter et user les membres d'une même communauté. Ainsi conçu, le proverbe peut servir les besoins d'une argumentation qui a toutes les chances d'aboutir : on ne discute pas ce qui est commun et partagé, ce qui relève désormais de l'évidence.

Dans l'analyse qui suit, nous chercherons, en nous inspirant de travaux menés récemment en matière de parémiologie, à dégager les caractéristiques culturelles de quelques proverbes de l'ouest

¹ This research was funded by the Deanship of Scientific Research, Princess Nourah bint Abdulrahman University, through the *Program of Research Project Funding After Publication*, grant No. PRFA-P-42-15.

The authors extend their appreciations to Masheel Jasser Aljasser for her significant assistance and constructive comments.

algérien. Et dans l'esprit d'une approche contrastive qui dépasse les frontières conventionnelles, des parémies saoudiennes leur seront opposées, pouvant révéler ainsi des équivalences ou des différences ; dans les deux cas, l'usage des proverbes cachera des visées que nous tenterons de déceler.

2. Repères théoriques

Le proverbe est reconnu traditionnellement comme faisant partie de l'héritage culturel et identitaire d'une communauté. Une *vox populi*, à valeur de vérité générale, à dimension morale, qui se prête à un usage personnel.

Certains linguistes, tels que Maryse Privat (1998), distinguent deux grandes catégories de parémies : des parémies dont on reconnaît l'auteur, qui relèvent de la culture savante et des parémies populaires, espèce de voix anonyme à l'origine indéfinie.

D'autres, à l'instar de Kleiber, considèrent les proverbes comme une catégorie particulière, comme des « dénominations d'un type "très, très spécial" (1999 : 52), comme un énoncé pouvant remplir différentes fonctions.

Généralement, le processus d'interprétation met en œuvre le sens compositionnel (l'ensemble des sens de chaque unité lexicale de l'énoncé) et la valeur parémique tirée de la dimension métaphorique du proverbe. Par ailleurs, on s'accorde à dire qu'une interprétation « satisfaisante » d'un proverbe inscrit dans un discours, donc faisant l'objet d'un usage individuel, gagne à prendre en considération la visée du locuteur.

3. Corpus et méthodologie

Cette recherche se focalise sur une approche contrastive à visée culturelle et communicative. Elle tente de comprendre et d'interroger les éléments qui font que les deux contextes saoudien et algérien soient culturellement à la fois proches et spécifiques/différents, à travers l'étude de quelques proverbes dans les deux dialectes arabes, à savoir le saoudien et l'algérien.

D'un point de vue méthodologique, les proverbes algériens et saoudiens seront présentés selon les thèmes retenus afin de répondre à la problématique posée. Des parémies en arabe algérien, suivies selon les besoins de l'analyse de leurs équivalents en saoudien, illustrent chaque thème. Cependant, certains proverbes n'ont pas de correspondants dans le contexte saoudien, témoignant ainsi des spécificités d'ordre culturel et des variables interdialectales entre les deux contextes.

Soit les proverbes suivants en dialectes algérien et saoudien :

- Thème : Destinée

1. *elli mā dāq el-mor mā ya'ref el-ḥulū* (Alg.)
2. *ḥrej men el-ḥabs tāḥ fi bāb-u* (Alg.)
- 2'. *ḥaraj min naṣīb-u w-rāḥ fi naṣīb-u* (Saoud.)
3. *fāreḥ wa-ḥazīn ilā yawm ed-dīn* (Alg.)
- 3'. *mahmā kān da-naṣīb-u ilā yawm ed-dīn* (Saoud.)

- Thème : Mariage

4. *al-wsāda nsāt fi l-walāda* (Alg.)
5. *zīt-nā fi bīt-nā wa-l-bāqī nidfqū-h* (Alg.)
6. *el-zwāž baḥar ezraq li y'dholū yağreq w-li mā wslū yaḥmeq* (Alg.)
- 6'. *el-zwāj lawn el-baḥar wa-li mā tizwaj ham-u yitzewwij* (Saoud.)
7. *ida tfāḥmat l-'ajūž wa-l-kena yadḥul blīs li-l-ženna* (Alg.)

- Thème : Mort

8. *'āš mā kseb māt wa-mā tarek* (Alg.)
- 8'. *el-fagr warā-h wa-rā-h* (Saoud.)
9. *mštāg tamara wa-min māt žābū-lū 'aržūn* (Alg.)
- 9'. *moštāg tamra wa-yūm māt jābū-lū 'arjūn* (Saoud.)
10. *wēš yadīr el-mayit beyna yedīn ḡassalū* (Alg.)
- 10'. *mā yaḡdorū el-mayyit men ḡussli-hi* (Saoud.)

- Thème : Chance

11. *elli 'aṭṭā-hu el-'āṭīi ḥattā el-žibāl lih eṭṭāṭṭī* (Alg.)
- 11'. *Allahu el-mu'aṭṭī ḥattā el-jibāl twattī* (Saoud.)
12. *elli mā 'and-u zahar yat'aza fi-hi* (Alg.)
- 12'. *elli mā 'and-u ḥazz yarkun 'all-ih* (Saoud.)
13. *'anda-ha el-zahar yufalliḡ el-ḥažar* (Alg.)
- 13'. *ḥazzu-hā yikassir el-ḥajar* (Saoud.)

Les parémies choisies liées aux thématiques mentionnées *supra* l'ont été sur la base d'un usage fréquent observé dans différents discours, ce qui permet du même coup de définir les conditions de production de tels énoncés, de renseigner sur l'usager et sur ses motivations.

4. Analyse

4.1. Référents culturels et problèmes de traduction

Le proverbe algérien :

1. *ellī mā dāq el-mor mā ya'raf el-ḥulū* (Alg.)

est littéralement traduisible par « Celui qui n'a pas goûté l'amertume ne peut connaître la douceur. », signifie conventionnellement : « Celui qui n'a pas connu des moments difficiles dans la vie ne peut connaître le bonheur. ».

Les référents culturels « amer/amertume » ou « sucré » sont des marqueurs culinaires assez spécifiques dans l'imaginaire collectif de la plupart des sociétés (dont l'arabe). Ces référents deviennent par conséquent des marqueurs porteurs de différentes interprétations qui cherchent à exprimer des valeurs sociales qui dépassent largement les conceptions traditionnelles. Le sens du partage s'impose, et la présence de certains plats pour célébrer une fête par exemple ou un évènement heureux, surtout religieux, annonce non seulement des moments de joie, mais aussi d'union dont le sens reste lié à l'hospitalité et à la solidarité. Par conséquent, ces référents culinaires jouent un rôle important et renvoient à une pratique sociale qui structure et qui garantit, à l'évidence, la manifestation des différentes valeurs symboliques et sociales.

Soit les proverbes 2. et 2' :

2. *ḥrej men el-ḥabs tāḥ fi bāb-u* (Alg.)

2'. *ḥaraj min naṣīb-u w-rāḥ fi naṣīb-u* (Saoud.)

traduisibles par « Il a (cru) « échapper » à sa destinée, il en a été victime. »/ « A peine sorti de prison, il s'est trouvé nez à nez avec sa porte. », qui signifie « A peine sorti de prison, il y est revenu. »

Soit encore les proverbes 3. et 3' :

3. *fāreḥ wa-ḥazīn ilā yawm ed-dīn* (Alg.)

3'. *mahmā kān da-naṣīb-u ilā yawm ed-dīn* (Saoud.)

traduisibles par « Quoi qu'il en soit, c'est son destin jusqu'au jour du Jugement dernier. » / « Tel est le destin : bonheur et malheur jusqu'au jour du Jugement dernier. ».

La traduction, compte tenu du sens compositionnel ou conventionnel codé, ne permet pas de trouver des proverbes correspondants en français. L'inadéquation des référents culturels aux différents contextes sociaux rend difficile toute volonté de traduire des proverbes qui émanent de convictions personnelles ou qui s'inspirent des considérations religieuses.

Une étude comparative, intralinguistique et interdialectale, ne permet pas d'estimer que les deux proverbes algérien et saoudien 2. et 2'. sont des équivalents, à la limite ce seraient des « parasynonymes », juste rapprochés par le sens, mais dont le registre d'emploi est différent : se dégage une opposition entre [abstrait] (« son destin » ou « sa destinée ») vs [concret] (« la prison », « sa porte »). Il y a une certaine similitude de construction et de distribution des unités, soit deux structures coordonnées : verbe + circonstant + verbe + circonstant ; dans les deux cas les sujets sont indéfinis.

Par ailleurs, du point de vue thématique, l'analyse de ces deux proverbes permet de souligner une certaine proximité sémantique que nous analyserons comme suit : le thème de la prison, signifié dans le proverbe algérien, représente la vie dure et les images qui y sont associées sont bien négatives. En outre, dans le proverbe saoudien, le mot *naṣīb-u* répété à deux reprises, est le synonyme de « Mektoub », traduit littéralement par « C'est écrit », « C'est la destinée », ou « Dieu l'a voulu ». Or, dans la plupart des cas, cet emploi est souvent associé aux malheurs, les locuteurs arabophones en usent pour raconter des circonstances négatives et tristes, et pour signifier la résignation à leur destinée, mais aussi pour se consoler. L'interprétation du proverbe saoudien permet d'impliquer que l'on ne peut pas échapper à son destin, et que l'on doit par conséquent l'accepter et s'y résigner, puisque c'est la volonté divine. Il s'ensuit une certaine équivalence sémantique avec le proverbe algérien, impliquée par cette idée de malheurs et de « ce quelque chose », ce destin auquel on ne peut échapper.

Dans 3. et 3'. nous relevons une équivalence entre le proverbe saoudien et l'algérien, équivalence qui ne signifie pas similitude, mais qui peut s'expliquer par l'appartenance à la même aire culturelle arabo-musulmane. Dans ces deux proverbes, c'est encore la thématique de la destinée qui y est véhiculée.

Le rapprochement entre les proverbes arabes est sémantique avant tout, dans la mesure où le destin n'est pas défini pour le proverbe saoudien, alors qu'il est défini pour l'algérien (schématiquement : destin = heureux + malheureux). Une identité est à souligner en ce qui concerne le circonstant puisé dans l'arabe littéral (« jusqu'au jour du jugement dernier »), espèce d'outil linguistique supérieur aux dialectes saoudien et algérien.

Le référent culturel dans l'interprétation des parémies est ainsi manifeste, et demeure un élément clé pour souligner les spécificités interlinguistiques et intralinguistiques d'ordre culturel qui ne manquent pas d'apparaître entre les différentes communautés langagières. En effet, cette conception de la vie, en l'occurrence la destinée, assez répandue et invariablement admise, semble omniprésente dans les sociétés arabo-musulmanes, structure le comportement et les relations sociales et interpersonnelles des locuteurs arabophones et justifie, en partie, peut-être, leur résilience et résignation. Un réexamen des principes qui dominent ces communautés semble être désormais nécessaire, et pose à nouveau la question des *vérités et croyances* véhiculées par les proverbes.

Dans les proverbes, regroupés sous le thème du mariage, nous pouvons également relever des sèmes spécifiquement culturels, aussi bien communs que distincts, entre les deux contextes saoudien et algérien. Sur le plan anthropologique, le mariage, en tant qu'institution sociale, revêt une importance particulière dans différentes sociétés humaines, à l'instar de l'arabo-musulmane. Les référents culturels sont toutefois souvent variables et renvoient à des rites, rituels et des coutumes distincts et dont certaines formes varient selon leur degré de proximité au religieux. Les proverbes, en tant que réalité culturelle et dans leur fonction sociale, renferment certains sèmes culturels liés au mariage, renseignant ainsi sur les traditions, croyances et certaines conceptions relatives aux liens de parenté, aux relations interpersonnelles, dont la famille.

Soit maintenant le proverbe 4. :

4. *al-wsāda nsāt fi l-walāda* (Alg.)

Ce proverbe en dialecte algérien est traduisible par : « Celle qui a son oreiller à côté du mari (sa femme) fait oublier celle qui a enfanté (la mère du mari) », et en français conventionnel par : « L'épouse fait oublier au mari sa (propre) mère. ».

Par ailleurs, pour des raisons d'ordre culturel, le proverbe 4. n'a pas de correspondant dans le contexte saoudien, ce qui peut témoigner des spécificités interculturelles, des tabous et des interdits de certains sèmes culturels.

Le proverbe 5.

5. *zīt-nā fi bīt-nā wa-l-bāqī nidfqū-h* (Alg.)

est traduit littéralement par : « Notre huile reste chez nous, et on jette le reste », paraphrasable par : « Nous gardons notre huile (celle des provisions ou des réserves) et nous jetons le reste. ».

L'interprétation de ce proverbe métaphorique nécessite la connaissance de l'espace culturel algérien. Le terme « huile » évoque dans cette sphère socioculturelle l'idée de « quelque chose » de

précieux, d'essentiel, et renvoie, par extension métaphorique, aux liens familiaux, ce que l'emploi du possessif « notre » sert à renforcer. En effet, les locuteurs algériens font usage de ce proverbe pour signifier l'idée de discrétion quand il s'agit de fâcheuses affaires ou de mésentente au sein de la famille (du clan), ce qui implique la notion de solidarité entre les membres de la famille, qui constitue une valeur sociale très prisée dans la société algérienne, comme probablement dans bien d'autres cultures. C'est ce qui permet de rapprocher ce proverbe de son correspondant français : « Le linge sale se lave en famille. »

Les proverbes 6. et 6' :

6. *el-zwāž baḥar ezraq li y'dholū yağreq w-li mā wslū yaḥmeq* (Alg.)

6'. *el-zwāj lawn el-baḥar wa-li mā tizwaj ham-u yitzewwij* (Saoud.)

se traduisent par « Le mariage a la couleur de la mer et celui qui ne s'est pas marié ne pense qu'au mariage » et « Le mariage est une mer bleue dans laquelle se noie celui qui y entre, et celui qui n'arrive pas à y accéder devient fou ».

Le correspondant français n'existe pas. Ce proverbe donne lieu à une interprétation simple : « Le mariage et le célibat sont sources de problèmes et de douleurs. »

Il y a une identité métaphorique entre les deux proverbes en dialectes saoudien et algérien : le mariage associé à la couleur bleue de la mer. Par contre, le rapport entre la couleur de la mer et « l'état civil » (célibataire vs marié) n'est pas défini, à moins qu'on ne se livre à une interprétation excessive : « La mer change de couleur de la même façon que le mariage connaît des « heurs » et des malheurs ». Interprétation hasardeuse, si on la soumet à la critique. Toutefois, on peut construire un sous-entendu : *celui qui ne s'est pas marié et y songe (sérieusement) ne sait pas à quoi il s'expose.*

Le proverbe algérien 7.

7. *ida tfāhmat l-'ajūž wa-l-kena yadḥul blīs li-l-ženna* (Alg.)

se traduit littéralement par « Si la belle-mère et la bru s'entendent, le diable sera admis au paradis ».

Nous n'avons trouvé d'équivalent à ce proverbe ni en saoudien ni en français. Le sens qui se dégage en est le suivant : « La belle-mère et la bru ne peuvent jamais s'entendre ».

Quant à 8. et 8'.

8. *'āš mā kseb māt wa-mā tarek* (Alg.)

8'. *el-fagr warā-h- wa-rā-h* (Saoud.)

ils sont traduisibles par : « Il n’a connu que la pauvreté » ou « La pauvreté le poursuit » et « Il n’a rien possédé de son vivant, il n’a rien laissé à sa mort », et dont le sens conventionnel peut être le suivant « Il a laissé derrière lui tout ce qu’il a amassé ».

Le proverbe saoudien constitue une forme proverbiale réduite à sa plus simple expression, soit : un substantif + un circonstant redoublé. La redondance est censée définir une destinée. Le proverbe algérien par contre est plus explicite, plus détaillé. Dans les deux cas, le sujet est indéterminé, ce qui correspond à la conception de la parémie dont l’auteur est, généralement, inconnu.

Les parémies en 9. et 9’ :

9. *mšṭāq tamara wa-min māṭ žābū-lū ‘aržūn* (Alg.)

9’. *mošṭāg tamra wa-yūm māṭ jābū-lū ‘arjūn* (Saoud.)

se traduisent littéralement par : « Il a (toujours) eu envie d’une datte et c’est (seulement) à sa mort qu’il a eu un régime (de dattes), dont le sens conventionnel en français peut donner cette formule : « Il n’a eu ce qu’il désire qu’après sa mort. »

Dans ce cas précis, on peut parler d’équivalence, les deux proverbes arabes ont (presque) la même construction, ne se distinguant que par une unité « le jour où » vs « quand ». Cette « identité » ou « symétrie » peut s’expliquer par le partage d’une expérience humaine ou par la communauté du patrimoine culturel (les deux pays produisent des dattes). Reste le mot qui débute les deux proverbes, traduisible littéralement par « il a la nostalgie de », ce qui en français, on en convient, ne peut pas être traduit tel quel (c’est une question de spécificité culturelle).

Quant à

10. *wēš yadīr el-mayit beyna yedīn ġassalū* (Alg.)

10’. *mā yaḍorū el-mayyit men ġussli-hi* (Saoud.)

ils se traduisent littéralement par : « Celui qui lave le mort ne peut lui nuire » et « Que fait le mort entre les mains de celui qui le lave », et l’équivalent en français est : « La victime ne peut se débattre face à son bourreau. »

Ces proverbes sont à dimension doxique, à valeur de vérité générale, dont le contenu implicite peut être : « Plus rien ne peut atteindre (ou toucher) un mort » ou bien : « Une fois le mal fait, qu’en importe l’origine ».

Le choix de ce thème pourrait répondre au mieux à la problématique des proverbes en relation avec les référents culturels. Les signes qui renvoient à la mort dans les sociétés arabes sont multiples et manifestent toutes les formes de repentance et de repli.

Les proverbes en 10. permettent de souligner l'importance de cette notion de culturèmes et des différentes connotations qui y sont attachées. Dans ces formules parémiques en saoudien et algérien, nous relevons des termes liés à la mort et à un certain rite relatif à la cérémonie funéraire chez les Musulmans, celui de la toilette mortuaire du corps ou défunt, qui implique l'acte de laver le mort. Dans les deux formules en arabe dialectal, nous notons une proximité lexico-sémantique par ce renvoi au mort et à la personne qui le lave, ce qui permet de souligner l'importance de ce référent culturel qui se rapporte à cette tradition et les spécificités interculturelles dans les rituels funéraires.

Quelle(s) que soi(en)t la nature et/ou l'origine d'un référent culturel, son rôle ne se réduit pas à des actes et à des expressions dont le sens est souvent considéré comme dépassé. La fonction informative de ces référents (Sullet-Nylander 2018 : 251) constitue des éléments importants qui s'ajoutent au bloc identitaire qui définit une communauté et lui permet de se démarquer des autres. La culture, la langue ou les traditions qui régissent ces communautés ne peuvent être ignorées dans ce processus qui cherche à puiser dans les proverbes lorsque ces derniers font l'objet d'une étude, tandis que les problèmes de traduction seront relégués au second plan. Toute tentative d'inscription dans l'analyse des culturèmes aura pour conséquence de dégager une autre lecture d'ordre historique et anthropologique qui participe à la construction de nouvelles formes d'interprétation et de sens.

Quant aux proverbes 11., 12. et 13., ils peuvent être traduits respectivement par :

- 11. et 11'. « Il faut donner (faire un don) jusqu'à ce que les montagnes s'abaissent » et « Celui auquel le Bon Donneur a accordé la chance, même les montagnes s'agenouillent devant lui »
- 12. et 12'. : « Celui qui n'a pas de chance doit se résigner » et « Celui qui n'a pas de chance, qu'il fasse son deuil »
- 13. et 13'. : « Elle a une chance qui fend les pierres » et « Elle a une chance à casser les pierres ».

Il est donc important de dire que le facteur « Chance » occupe une place importante dans la culture arabo-musulmane. Selon une certaine conception de la vie, la réussite dépend, en grande partie, de la chance ou de la malchance qui accompagne les gens. L'expression « Bon Donneur », telle qu'elle apparaît dans le proverbe algérien en 11., détermine son appartenance à une sphère culturelle bien précise. D'ailleurs, elle vient des noms sacrés attribués à Allah, et elle comporte des caractéristiques phonétiques particulières, spécifiques de la région ouest de l'Algérie. Il s'agit d'une expression d'une très forte connotation qu'aucune autre ne remplace. Quant aux mots « s'agenouiller » / « s'abaisser », employés dans les deux proverbes arabes en 11., il s'agit de termes qui renvoient à une certaine tradition musulmane, relative au rituel de prière, qui comporte plusieurs gestes dont celui de génuflexion. C'est un signe d'adoration et de reconnaissance de la Grandeur divine. Pour ce qui est de

l'emploi lexical de « montagnes » présent dans ces deux proverbes arabes, une interprétation pourrait déceler un aspect métaphorique : les montagnes pourraient référer aux difficultés et aux moments difficiles dans la vie.

Les deux proverbes renferment une valeur illocutoire : l'appel au don. Du coup, ils ont une dimension déontique.

Les proverbes saoudien et algérien 12. et 12'. véhiculent les contenus implicites suivants :

- Présupposé : Il y a des chanceux et des malchanceux.
- Implication : Cela ne sert à rien de vouloir changer l'ordre des choses.

Ainsi, ces deux proverbes sont « similaires », et ils peuvent être considérés comme des « équivalents » : ils ont (globalement) la même construction (débutant par le même sujet indéfini), se distinguant par contre par des spécificités linguistiques (notamment l'unité lexicale connotant « la chance », puisée dans l'arabe littéral du côté saoudien et dans l'arabe dialectal du côté algérien) ; en dépit de cette (légère) distinction, ils ont le même sens et peuvent donc remplir la même fonction au sein d'une communauté linguistique.

Les proverbes équivalents 13. et 13'. sont à caractère hyperbolique : dans les deux cas, le sujet est féminin (pour une raison indéterminée) et le qualificatif est amplifié, hyperbolisé.

L'intérêt de ces proverbes permet de vérifier à quel point la culture musulmane est enracinée et fonctionnelle dans la constitution d'un répertoire parémique propre à une communauté qui se distingue par son univers culturel et linguistique d'une part, et les modes de gestion des relations intersubjectives d'autre part. Ce sont autant d'éléments qui se présentent comme des facteurs d'intercompréhension susceptibles de faciliter l'échange entre les sujets sociaux et la gestion pacifique des conflits au sein de la même communauté.

Le débat sur la part des cultures populaires dans l'émergence de la tradition proverbiale se situe dans la distinction qui devrait être faite entre des parémies à caractère général, qui expriment une morale et qui résultent d'une expérience sociétale, propre à une communauté, et d'autres, plus originales et qui dépassent les caractéristiques propres du proverbe pour se placer dans des considérations spécifiques aux marqueurs culturels et identitaires. Cette typologie des parémies ne génère que des informations susceptibles de mettre en exergue des croyances, et ne se résume pas en un énoncé bref et elliptique, dont le second sens est légitimement culturel, et les vérités (Bayle 2011) qui y sont véhiculées sont discutées autrement.

Les études culturelles de la parémie invitent à regarder de plus près les chemins par lesquels sont passées les communautés humaines, et contribuent largement à identifier les processus de création, de

sauvegarde et de valorisation, et demeurent une voie parmi tant d'autres permettant une meilleure compréhension de ce qui les façonne de ce qui les différencie des autres, car l'usage des proverbes semble traduire l'attachement à une culture populaire authentique et être le reflet d'une nostalgie, d'un retour aux racines et d'un mode de séduction et de captation.

Aussi, puiser dans ces faits culturels traduit la volonté d'investir dans la mémoire collective des sociétés arabes pour rendre compte des différentes transformations subies, que recèlent des proverbes qui s'inspirent de la tradition et des rituels musulmans pour ce qui est des thématiques choisies.

4.2. Fonctions de l'énoncé parémique et dimension culturelle

L'analyse des proverbes permet de repérer également la part de subjectivité dans toute situation d'énonciation. Cette subjectivité est à la fois constatable et problématique dans la mesure où, à travers celle-ci se manifeste une stratégie pratique qui cherche à puiser dans l'effet psychologique par le biais de la tradition populaire pour s'imposer comme parole légitime et persuasive. Il s'agit d'un moyen de justification et de persuasion, conçu principalement pour répondre à un besoin.

Actuellement, les recherches effectuées sur les proverbes mettent l'accent sur la présence de différents éléments qui s'imposent dans le choix de ces énoncés, notamment l'analyse de la gestualité qui l'accompagne (mouvements de la tête, des mains...). Ce point, pourtant présent dans la tradition proverbiale arabe, est écarté au profit d'une autre analyse beaucoup plus restrictive et descriptive (Perrot 2010: 31), qui tend à effacer les spécificités d'un énoncé vivant.

La dynamique proverbiale confère à toute instance d'énonciation un effet de captation et de persuasion. Or, l'implication personnelle et le statut de l'énonciateur peuvent constituer également des paramètres qui s'insèrent dans tout processus d'analyse.

L'usage de tel ou tel proverbe, dans la tradition populaire arabe, donne à toute situation d'énonciation un caractère incitatif, thématique, portant les critères de la manipulation, qui l'éloigne de la modernité. Cet éloignement n'est que temporaire car, l'effet produit est celui qui est perçu et ressenti par le destinataire. Ce qui pourrait être intéressant à apprendre se positionne dans le choix qui fait de la parole, issue de la tradition collective, un espace qui se sert de cette expérience à des fins personnelles et les degrés de compréhension et des usages. Ces derniers servent tout d'abord à déclencher les processus de légitimation, d'argumentation dans le souci de combler un manque, notamment lorsqu'il s'agit des situations en rapport avec les thématiques retenues.

Le proverbe est aussi une stratégie qui s'ajoute par conséquent aux autres mécanismes dans le discours. Il agit efficacement et directement sur le destinataire du message, relatant une expérience et

signe d'appartenance à une société, dont l'usage témoigne d'une intelligence personnelle qui cherche à créer un univers de confiance.

Qu'il s'agisse d'un proverbe thématique ou autre, la valeur du proverbe dépend aussi des faits invoqués, et de l'aptitude de l'énonciateur à susciter un effet de persuasion auprès du destinataire.

Le proverbe demeure un argument d'autorité pour les différentes parémies retenues. Ducrot (1984 : 150) affirme que le champ d'intervention de la notion d'argumentation ne se limite pas au seul paramètre rhétorique, mais dépasse également les frontières sémantiques de la langue :

On utilise un argument d'autorité lorsqu'à la fois : 1) on indique que P a déjà été, est actuellement, ou pourrait être l'objet d'une assertion, 2) on présente ce fait comme donnant de la valeur à la proposition P, comme la renforçant, comme lui ajoutant un poids particulier. (Ducrot 1984: 150)

Le fait d'en faire usage marque la fin d'un processus qui investit dans la persuasion pour admettre un fait, et une esthétique qui puise pour la dynamique proverbiale dans l'héritage culturel d'une communauté en vue de s'imposer comme riche, captivante et de qualité.

De façon générale, le proverbe assume différentes fonctions. Il sert à la fois d'argument pour amplifier le sens, produire un effet psychologique et hiérarchiser toute situation d'énonciation. Il renferme différentes valeurs, dont voici les principales.

4.2.1. Fonction esthétique

La tradition proverbiale reste majeure et importante dans la société arabe. La littérature arabe, de façon générale, puise dans son héritage culturel, immatériel et oral, qui constitue une forme d'expression identitaire, et s'inspire des expériences déjà vécues ou décrites pour s'imposer comme modèle de gestion des relations intersubjectives. D'ailleurs, un proverbe typique permet de relater cette vérité : « demander à quelqu'un qui a déjà essayé et non pas à un médecin ». L'élément « expérience » a un rôle à jouer dans la prise de toute décision.

Le recours au proverbe, dans les différentes sociétés arabes, dont la saoudienne et l'algérienne, permet d'apprécier la culture arabo-musulmane d'une part, et d'autre part, l'importance de la variété maternelle dans la construction de l'identité et l'*ethos* arabo-musulmans. La relation aussi forte entre la société et cette variété linguistique a fait que cette tradition soit encore bien présente et ancrée, sur laquelle viennent se greffer les expériences collectives.

Ainsi, les Algériens, au même titre que les Maghrébins en général, ont tendance à se servir de ces proverbes, comme l'affirme Azza (1976: 31) :

Les maghrébins constituent un peuple sentencieux. Ils ont le goût des proverbes, des maximes et des paraboles. Ils aiment les entendre et en user... Tout le monde les admet, les reçoit et les donne comme monnaie courante, persuadé qu'ils sont le reflet d'une sagesse transcendante.

Aussi, plusieurs paramètres d'ordre historique, religieux, culturel et autres, ont donné lieu à un rapprochement entre les différentes régions du monde arabe, qui se traduit par la circulation de thèmes redondants et de proverbes que les locuteurs arabophones puisent dans leur répertoire langagier commun et variable selon les dialectes et les situations d'énonciation. L'emploi des proverbes remplit une fonction esthétique, qui permet à son usager de répondre à des impératifs liés à l'image de soi, à l'ethos et au pathos, tels que le désir de plaire, de séduire son auditoire, de le convaincre.

4.2.2. Fonction instructive, incitative et morale

Quelle que soit sa nature, le proverbe, comme parole d'une sagesse populaire qui s'inspire de l'expérience humaine, remplit une visée instructive. Il a pour finalité l'orientation, qui vient appuyer toute démarche susceptible de remédier à un comportement ou à une attitude.

L'implicite est souvent présent, le proverbe s'habille en parole autoritaire pour se distinguer en énoncé à caractère didactique. La valeur morale semble puiser dans la tradition proverbiale arabomusulmane souvent pour faire passer et admettre des faits.

Se servir d'une parémie est un acte délibéré. Du point de vue du sens, il s'agit tout d'abord de s'approprier les propos. L'usage récurrent et répété de ces énoncés parémiques dans les différents parlers arabes témoigne d'une reconnaissance certaine de l'importance de cette parole d'autorité, de la sagesse populaire et de l'expérience humaine.

Dans l'exemple (1), la fonction instructive reste caractéristique d'une expérience apprise au même titre que dans les différents exemples analysés, cet usage suscite l'attente, et la visée morale qui s'en dégage se trouve souvent dans les différentes interprétations possibles.

4.2.3. Fonction argumentative

Comme signe de maturité à la fois sociale et individuelle, le proverbe demeure un procédé argumentatif de qualité. Il témoigne d'une philosophie de vie et de sagesse. Cette parole sage, souvent considérée comme une voix vive qui ne tarit pas, est le fruit des expériences ancestrales, dont l'objectif est

forcément persuasif à effet psychologique. Sa valeur illocutoire de persuasion est souvent reconnue par les locuteurs qui en font usage pour asseoir leur autorité et convaincre leur auditoire.

Toutes ces valeurs permettent de répondre à des questions importantes sur le proverbe, son mode de fonctionnement interne, ainsi que sur les difficultés qui peuvent apparaître au niveau de certaines parties comme la composante syntaxique. A ces valeurs, d'autres éléments s'ajoutent et méritent d'être appréhendés comme l'image construite de l'énonciateur, permettant au destinataire de déclencher un autre processus aussi compliqué, celui de l'acceptation. Il s'agit d'un contrat moral qui consiste à vérifier ce qui a été avancé pour ensuite mesurer l'effet psychologique suscité, un effet variable selon les situations de communication, le degré d'implication, et enfin le contexte d'usage.

S'agissant des proverbes saoudiens et algériens, ils ont la particularité de dégager différentes valeurs sociales (telle la valeur de solidarité familiale, dans le proverbe (5)), aptes à prendre en charge différentes situations et témoignent d'une dynamique langagière qui confère aux énoncés plus d'importance, par la charge sémantique qui y est véhiculée.

L'énoncé parémique est une partie intégrante de l'authenticité qui forge le vécu culturel et identitaire d'une communauté, au même titre que sa langue, ses traditions et ses rituels. La culture populaire, notamment orale, constitue également un patrimoine inépuisable de données permettant ainsi à tout chercheur d'appréhender cet héritage, dont les proverbes, et contribue de façon permanente à perpétuer ces traditions et valeurs ancestrales.

L'intérêt d'une analyse culturelle des parémies est double. Elle permet, tout d'abord, de comprendre les spécificités, les fondements et les caractéristiques identitaires, ainsi que les modes de régulation des échanges interpersonnels entre les membres d'une même communauté linguistique, et ensuite, de répertorier et de valoriser un héritage et un patrimoine culturels qui peuvent servir de mémoire pour les usagers. Les proverbes font partie également d'un patrimoine littéraire oral qui mérite qu'on s'y attarde afin de faire valoir son importance.

Les locuteurs arabes, dont l'héritage langagier est commun en arabe littéraire, s'expriment au quotidien en dialecte ou variété maternelle. Cette dernière s'inspire de la littérature orale pour développer les différentes formes d'expression, dont le proverbe, conçu comme outil de communication qui sert de structure intermédiaire entre la société, le locuteur et le contexte d'usage. Cette relation est complexe à bien d'égards et semble difficile à appréhender de sorte que seule une analyse anthropologique pourrait éventuellement déboucher sur des éléments de réponses. *De facto*, comprendre un proverbe en arabe dialectal est synonyme d'un long chemin d'interprétation d'acceptation, surtout culturelle, afin d'assurer une certaine cohérence par rapport au processus

interprétatif, comme cela semble être le cas de certains proverbes analysés dans le cadre de cet article, où plusieurs interprétations demeurent possibles.

En revanche, peut-on parler de traduction culturelle (Nina Cuciuc 2011) ou de transfert/traduction des référents culturels (Ballard 2007) pour en finir avec cette difficulté de compréhension et d'adaptation de sens ?

Il serait encore une fois important de rappeler que les questions de la traduction entre les variétés maternelles ou les différents dialectes arabes et la forme classique de la langue arabe semblent ne pas se poser dans la mesure où les deux variétés d'arabe puisent dans une source culturelle et un bagage langagier communs. La difficulté se pose dans la traduction de proverbes d'origines culturelles différentes car, ni les variétés linguistiques usitées ni les cultures ne sont les mêmes, si ce n'est l'expérience humaine qui en est l'élément fédérateur.

4.3. Proverbe : analyse ou interprétation ?

Les proverbes constituent vraisemblablement un terrain intéressant pour les études tendant à investir dans les caractéristiques historiques et culturelles d'une communauté ou d'une société. Objet de culture, de société et de linguistique, le proverbe est le lieu tant privilégié pour mieux cerner les problématiques liées aux faits linguistiques et les représentations sociales, permettant ainsi au chercheur de comprendre la dynamique au sein d'une société et les différentes fonctions assumées.

Le proverbe, d'un point de vue morphologique, se distingue des autres énoncés par sa brièveté comme forme stable, facile à mémoriser qui s'intègre facilement dans différentes situations. Soit les exemples algériens suivants :

14. *illā fāt-ek aṭ-ṭā'ām qūl šabi'at wa-illā fātaka el-kalām qūl sami'at*, litt. : « Si tu manques un repas, dis : je suis repu ; si tu manques un propos, dis : j'ai tout entendu »

15. *šwiya li-rabb-ī ch'wia l- qalb-ī* « Un peu pour le bon Dieu et un peu pour mon cœur ».

Sur le plan du signifiant, ces deux proverbes comportent une certaine sonorité qui permet de produire plusieurs effets perlocutoires sur l'auditoire, comme le fait de capter son attention et d'éveiller son intérêt. L'usage de ces proverbes peut se positionner comme dépositaire d'une autorité et d'une légitimité. De façon générale, le proverbe est une locution qui se contente d'un sens unique, grammaticalement correcte et qui a le pouvoir de s'insérer dans un discours pour s'imposer comme vérité qui s'inspire de l'expérience humaine et comme l'expression d'une identité culturelle.

Dire que la linguistique est la seule science ou approche qui aura pour ambition d'appréhender ce micro-corpus limite le débat autour d'une locution qui dépasse les marques d'un énoncé porteur de

sens comme il ne rend pas compte des problèmes liés à la structure interne du proverbe. Dépasser ce débat permet de l'inscrire dans une logique scientifique universelle reposant sur l'analyse des visées du proverbe qui tente à le repenser par rapport à ses valeurs et les différents phénomènes qui le caractérisent, qui le distinguent des autres énoncés, qui semblent être identiques comme les dictons, les maximes ou autres.

Il convient de souligner encore une fois que l'analyse des proverbes reste un acquis social. Les outils linguistiques actuels, aussi multiples soient-ils, constituent des éléments importants qui participent à l'émergence de recherches de grande qualité et qui s'insèrent dans ce dispositif. Il serait également judicieux d'inverser la tendance pour relancer la discussion sur les spécificités d'un énoncé parémique du point de vue du contenu, autrement dit, un énoncé spécifique par rapport à une culture et générique de par ses visées et les marques de fabrique. De ce point de vue, le proverbe offre l'opportunité à l'émetteur de manifester différentes compétences susceptibles de rendre compte d'une parole dynamique. Cette analyse est l'affaire de toutes les disciplines des sciences humaines et sociales qui ne se limitent pas au seul proverbe, mais qui cherchent à montrer en quoi consiste cette dynamique et les débats qui en résultent. Cette ambition se présente comme une tentative de décrire le proverbe, une lecture de l'histoire par exemple afin de dépasser les lectures linguistiques traditionnelles, ou encore, admettre le fait que ce genre d'énoncé est de nature philosophique qui reflète une pensée ou une prise de position par rapport à une situation historique donnée.

Le proverbe peut être appréhendé et interprété comme un message culturel si l'on se penche sur la question de sa double signification : un sens visible que peut avoir tout énoncé grammaticalement et sémantiquement correct, et un autre caché que seul l'investissement intelligent peut en assumer les usages. L'interprétation des énoncés n'est pas une mince affaire d'où la nécessité de rouvrir l'espace sur les disciplines qui pourraient prendre en charge la parole proverbiale ; un énoncé qui résulte d'une tradition sociétale et qui se distingue par un lexique spécifique. Cette parole n'est aussi particulière que par rapport aux conditions d'usage, et l'interprétation dépend aussi du choix de la structure du proverbe (verbale ou nominale, une métaphore, une figure ...). Elle est primordiale au même titre que l'analyse propositionnelle dans la mesure où elle détermine les rapports qui se dégagent et qui résultent des usages, la capacité et l'aptitude du destinataire à déchiffrer cette parole, car l'analyse descriptive pourrait aussi accompagner l'interprétation. Pour conclure, le processus interprétatif d'un proverbe est la somme des rapports qui dérivent de son usage et les perceptions qui en découlent, comme du choix du proverbe, qui en aucun cas n'est naïf ou superficiel.

Il serait également intéressant de réfléchir quant à la possibilité de recentrer le débat sur une analyse critique du proverbe, le sortir des lectures traditionnelles qui puisent principalement dans la

linguistique pour se situer dans une optique critique par rapport aux vérités « établies », ou encore qui s'inspirent des expériences. En effet, la question serait légitime puisque le proverbe est de source inconnue, alors que son pouvoir est largement démontré.

4.4. L'énoncé parémique et la grande problématique de l'interprétation

Même si la faculté du langage est universelle, produire un énoncé dépend nécessairement des conditions d'énonciation. Cependant, le proverbe fait exception. Il est le fruit d'une société sans que l'émetteur ne soit précisé, c'est également l'expression de la parole commune destinée à un public large et aux différentes communautés compte non tenu des traits culturels et spécifiques qui les démarquent des autres sociétés. Autrement dit, le proverbe demeure une parole universelle malgré la diversité des langues, des expériences humaines et les particularités culturelles et linguistiques qui les différencient. Un moyen de communication qui sert de lien entre les individus pour témoigner d'une expérience collective, un point de rencontre qui a le mérite d'être universel par ses caractéristiques spécifiques.

Même si la problématique de définition semble être résolue, et réduite principalement à ses spécificités, la seconde est de nature liée aux vérités exprimées, auxquelles peuvent s'ajouter les questions de l'interprétation.

Les vérités dégagées par l'énoncé parémique trouvent réponse dans les différentes interprétations culturelles et anthropologiques qui demeurent le meilleur terrain permettant ainsi de dégager d'autres informations. L'interprétation qui accompagne un proverbe est souvent déformée selon les cultures et les usages même si l'expérience humaine est souvent la même malgré l'existence de quelques spécificités d'ordre sociétal, et c'est dans ces dernières que résident réellement les clés de l'interprétation et les tentatives d'adaptation. Par conséquent, ce qui mérite d'être appréhendé se trouve donc dans son origine sociale car l'expérience est identique d'une part, et d'autre part, l'énoncé parémique dégage un sens d'essence morale. L'interprétation relègue la question de l'expérience au second plan pour s'occuper à la fois de la morale dégagée et des traits culturels qui les entourent.

Cependant, le lien qui détermine la relation entre le proverbe et celui qui cherche à établir le sens reste déterminant et n'est pas facile à caractériser. Il s'avère que les expressions parémiques illustrent un processus de communication aussi complexes, caractéristiques d'une langue et d'une culture, d'autant plus que leur origine n'est pas établie. Cette interprétation ne peut en aucun cas être le fruit d'une théorie universelle et les résultats obtenus varient selon les degrés d'implication et les propriétés formelles de chaque variété linguistique.

Le proverbe est un produit d'une communauté et d'une langue. Il s'agit d'un énoncé dont l'interprétation ne dépend pas seulement du seul paramètre linguistique, et le sens dépasse les frontières d'un énoncé par définition social.

Malgré les apports de la parémiologie comme démarche exploratoire, les résultats obtenus ne semblent pas satisfaire les attentes et ne répondent que partiellement à un besoin légitime celui de comprendre une société par le biais de ce qui est commun.

5. Conclusion

Les proverbes sont des énoncés dont la construction dépend intrinsèquement des caractéristiques culturelles qui déterminent une communauté. Indépendamment de la légitime question autour de son origine ou les modalités d'analyse, l'accent principal porte sur les expériences que relatent ces parémies, ainsi que les sens qui y sont véhiculés.

Les proverbes arabes se distinguent par une histoire qui met en évidence des caractéristiques culturelles et populaires qui traduisent une expérience humaine aussi bien sur le plan culturel que sur d'autres plans, et leurs traductions vers d'autres langues risquent d'être une action difficile, car les éléments culturels qui les structurent semblent être des sources inépuisables qui demeurent souvent difficiles à déchiffrer au même titre que certaines spécificités linguistiques propres à chaque variété de langue.

Les référents culturels constituent des éléments difficilement traduisibles, en l'absence d'une connaissance de la culture de l'autre. Les spécificités souvent archaïques de la parémie impliquent une redéfinition du proverbe pour le situer dans une activité centrée sur la transmission des savoirs et des vérités sans se contenter des marqueurs culturels (Stepanyants, 2007).

L'analyse des référents culturels consiste en l'identification de ce qui façonne l'identité d'une communauté, un objectif qui requiert une attention particulière et un sens de l'objectivité, ce que nous pourrions explorer dans une étude ultérieure.

Références

- Achard-Bayle, Guy et Bertille Schneider. 2011. "Parémie et mémoire". *Itinéraires*, mis en ligne le 13 janvier 2014
<http://journals.openedition.org/itineraires/118> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/itineraires.118>
(consulté le 28 avril 2021)
- Anscombe, Jean Claude. 1999. "Proverbes et Formes Proverbiales: Valeur Évidentielle et Argumentative". *Langue Française* 102: 95-107

- Azza, Abdelkader. 1979. *Mestfa Ben Brahim barde de l'oranais et chantre des Beni -Amer*. Alger : SNED
- Ballard, Michel. 2007. "Le culturème en traduction : entre sens, indice et écriture". In: *Översättningochkultur*, edited by Olof Eriksson, 131-147. Växjö: Växjö University Press.
- Cuciuc, Nina. 2011. "Traduction culturelle : transfert de culturèmes". *La linguistique* 47: 137-150.
DOI : 10.3917/ling.472.0137.
<https://www.cairn.info/revue-la-linguistique-2011-2-page-137.html>(consulté le 18 avril 2021)
- Dagher, Nicholas et Joseph Dagher. 2001. "Parémie libanaise: Traits et structure". *Zeitschrift Für Arabische Linguistik* 39: 54-63.
- Delsaux, Olivier. 2019. "3. Analyse de la traduction". *Traduire Cicéron au XVe siècle - Le 'Livre des offices' d'Anjourrant Bourré*, 38-88. Berlin: De Gruyter.
<https://doi.org/10.1515/9783110621365-003>
- Ducrot, Oswald. 1980. *Les échelles argumentatives*. Paris : Les Editions de Minuit.
- Ibrahim, Amr Helmy. 2017. "La complexité du passage d'une langue à l'autre : de l'arabe au français et vice-versa". *Éla – Études de linguistique appliquée* 185/1: 81-94.
- Kleiber, Georges. 1999a. "Les Proverbes : des Dénominations d'un Type "Très Très Spécial"". *Langue Française* 102: 95-107.
- Kleiber, Georges. 1999b. "Une métaphore suit-elle toujours le même chemin ? Analyse des expressions idiomatiques et des proverbes métaphoriques". *Langue française* 4/4: 87-100.
<https://doi-org.snd1.arn.dz/10.3917/lf.204.0087> (consulté le 18 avril 2021)
- Michaux, Christine. 1999. "Proverbes et Structures Stéréotypées". *Langue Française* 123: 85-102.
- Perrot, Jean. 2010. *La linguistique descriptive*. In: *La linguistique*, édité par Jean Perrot, 31-58. Paris: Presses Universitaires de France.
- Privat, Maryse. 1998. "Le noeudgodien des parémiologues : qu'est-ce qu'un proverbe ?" *Thélème: Revista Comptense de Estudios Franceses* 13: 253-264.
- Stepanyants, Marietta. 2007. "Marqueurs culturels et valeurs universelles". *Diogène* 219/3: 16-30.
- Tamba, Irene. 2000. "Le sens métaphorique argumentatif des proverbes". *Cahiers de praxématique* 35, document 2, mis en ligne le 01 janvier 2012.
<http://journals.openedition.org/praxématique/2889> (consulté le 19 avril 2021)
- Schapiro Charlotte. 2008. "Événement et double itération dans l'énoncé gnominique". *Langages* 169: 57-66. DOI : 10.3917/lang.169.0057.
<https://www.cairn.info/revue-langages-2008-1-page-57.htm>
- Sullet-Nylander, Françoise. 2018. "Jeux de mots à la Une d'hier et d'aujourd'hui : dynamique et diversité d'un genre". In: *Jeux de mots, textes et contextes*, edited by Esme Winter-Froemel and Alex Demeulenaere, 241-264. Berlin: De Gruyter.
<https://doi.org/10.1515/9783110586459-013>

Bahia Zemni

(Department of Translation, College of Languages, Princess Nourah bint Abdulrahman University, P. O. Box 84428, Riyadh 11671, Saudi Arabia)

received her PhD in linguistics from Sorbonne-Nouvelle III University. Since 2012 she is Assistant professor at Princess Nourah bint Abdulrahman University, where she has headed the languages faculty Research Center. At present, she runs a research unit at the translation department, contributes to the research project: Translation from Arabic to French and vice versa in contextual dictionaries: mechanisms and strategies »and heads the project: « Artificial intelligence and audiovisual Translation ». Bahia has published several translations in collaboration with Louvre Museum and publishing houses: Skira in France and Alsaqui in Lebanon. She took part in several national and international conferences and published widely on the subject of linguistics and translation.

She can be reached at: baalzemni@pnu.edu.sa

Abdelhak Abderrahmane Bensebia

(College of Foreign Languages, Mohamed Ben Ahmed University, Oran 2, Algeria)

is professor at the College of Foreign Languages of the Mohamed Ben Ahmed University. He earned his PhD in Language Sciences in 2010 under the framework of the Algerian-French Doctoral School of French at the University of Oran in co-supervision with the University of Paris 12. In 2014 he got the Habilitation certificate (HDR) required to supervise PhD research. He specialized in discourse analysis and content analysis and his teaching focuses on the analysis of different types of discourse through a statistical and stylometric approach within the framework of the French school of discourse analysis.

He published around twenty articles nationally and internationally. His scientific research production focuses mainly on teaching discourse analysis and the analysis of different types of discourse using different methodological tools and statistics in order to understand the specificities of each type of corpora

He can be reached at: abdelhakbensebia@yahoo.fr

Jihene Beji

(Department of Translation, College of Languages, Princess Nourah bint Abdulrahman University, P. O. Box 84428, Riyadh 11671, Saudi Arabia)

earned her PhD from the University of Paris III - Sorbonne Nouvelle in 2006. Since September 2016 she is an Assistant professor at the College of Languages, Translation Department, of the Princess Nourah bint Abdulrahman University (Riyadh, Saudi Arabia). She has published several articles in the areas of discourse analysis and pragmatics, the most recent of which appeared in the Asian EFL Journal and in the Jordan Journal of Modern languages (JJMLL). She also contributes to the research project Analyzing Stylistic, Historical and Socio-cultural Markers: Their Weight in the Translation of Proverbs.

She can be reached at: JBEJI@pnu.edu.sa

Mimouna Zitouni

(Department of Translation, College of Languages, Princess Nourah bint Abdulrahman University, P. O. Box 84428, Riyadh 11671, Saudi Arabia)

is an Associate professor in translation studies (discipline English) at the Translation Department, College of Languages of Princess Nourah bint Abdulrahman University. She presently acts as the director of the Magister Translation Program at the Faculty of Languages. She took part in several international conferences and published widely on the subject of language use and translation studies.

She can be reached at: MBZitouni@pnu.edu.sa